

Avantages et difficultés sur l'application des normes IFRS pour les petites et moyennes entreprises roumaines

«Le progrès naît de la diversité des cultures et l'affirmation des personnalités» (Pierre Joliot)

La proposition de la Commission européenne de juin 2000 laisse aux Etats membres la possibilité d'autoriser ou d'obliger les sociétés, cotées ou non, à préparer leurs comptes individuels sur la base du référentiel comptable IFRS.

La Roumanie, un pays en phase d'adhésion à l'Union européenne, est en train d'imposer les normes IFRS pour la préparation des comptes individuels de certaines sociétés. Mais est-il possible d'imposer les normes IFRS pour la préparation des comptes individuels de **toutes sociétés**? La question est d'autant plus importante du moment qu'en Roumanie les petites et moyennes entreprises (PME) représentent l'écrasante majorité du tissu économique. Ainsi, les PME constituent plus de 99% des entreprises roumaines.

Les problèmes posés par le passage aux normes IFRS pour les PME roumaines sont nombreux. Ainsi, sur le plan fiscal, en Roumanie, il y a un lien très étroit entre les comptes individuels et la base fiscale. Dans ces conditions, l'imposition sur la base des IFRS pourrait avoir des incidences non négligeables sur l'impôt des PME. On peut citer par exemple les incidences liées à la reconnaissance des gains latents (IAS 21, IAS 39, IAS 11 etc.). En plus, il ne faut pas oublier que les normes IFRS sont intrinsèquement déconnectées de la fiscalité. C'est pourquoi l'application de ces normes impliquerait une refonte du cadre fiscal allant jusqu'au décrochage complet du bilan fiscal. Et si cela arrivait, quelle en serait la charge pour les PME, lesquelles se verraient alors dans l'obligation de s'astreindre à deux gestions distinctes ?

Dans le même temps, sur le plan légal, il serait nécessaire d'avoir une adaptation en ce qui concerne la participation des salariés aux bénéfices des entreprises et les autres avantages des salariés (IFRS 2). Aussi, il serait indispensable de revoir la loi sur les sociétés et de redéfinir les notions de capitaux propres, dettes et de bénéfices distribuables pour faciliter l'analyse financière dans le contexte du passage aux normes IFRS (IAS 32, IAS 39, IAS 37 etc.).

En plus, dans la majorité des PME, le personnel n'est pas préparé au changement qu'il peut être impliqué par l'application des IFRS. En principe, le nombre total de salariés est petit et la taille de leur service comptable est réduite. Les normes IFRS sont lourdes et complexes et leur application est loin de simplifier la gestion comptable au quotidien. C'est la raison pour laquelle peu de services comptables de PME sont actuellement dotés des compétences et du temps leur permettant des les appliquer au quotidien. Donc il devient nécessaire un investissement important dans la formation du personnel et dans l'adaptation des systèmes informatiques.

Les normes IFRS sont une opportunité pour les grandes entreprises roumaines, qui peuvent profiter de l'occasion pour unifier le reporting et la consolidation financière avec le reporting de gestion. Autrement dit, l'application des normes IFRS permet de rationaliser les données et les flux et de réduire des tâches redondantes ou inutiles. Cette unification raccourcit également les délais de production des comptes.

Pourtant, l'application du référentiel IFRS dans les PME présente le risque d'imposer à ces entreprises des normes dont l'objectif ne coïncide pas avec les besoins de leurs principaux utilisateurs. Par exemples, selon l'IASB, les états financiers doivent satisfaire aux besoins d'information des investisseurs, notamment en termes d'évaluation de la valeur de la firme et des risques qu'ils encourent. Dans le cas de PME, les principaux utilisateurs des états financiers sont les créanciers financiers. Leurs besoins en matière d'information comptable sont avant tout axés vers la détection de la défaillance des débiteurs et le contrôle de la bonne exécution des contrats de prêts, plutôt que vers l'évaluation de l'entreprise en tant que telle.

Dans ce contexte, la principale proposition envisagée d'adopter une forme d'information financière différentielle tout en se référant au cadre de référence existant pour les sociétés cotées. Ce choix permet de garder l'esprit du cadre pris comme référence, notamment en matière d'évaluation, tout en évitant les problèmes posés par certaines règles comptables particulières ou complexes relatives aux PME.

Autrement dit, le set des normes qui est en train d'être élaboré par l'IASB doit tenir compte des spécificités de PME ; veiller à ne pas alourdir la charge de travail comptable, tout en restant dans le même cadre que les IFRS ; permettre une transition pour les PME en croissance mais aussi la prise en considération des besoins des utilisateurs des états financiers de PME. Bien que rien n'exerce pas de la pression sur la majorité de PME, un tel aménagement des normes peut favoriser cette transition jugée souvent difficile.

Néanmoins, pour le moment, en Roumanie, il semble prudent de ne pas précipiter le processus et cela afin de bien appréhender les conséquences et ainsi de réfléchir à la généralisation d'un tel système.

Liliana Malciu
Corpul Expertilor Contabili si Contabililor Autorizati, Roumania

Bibliographie

- Avenel J.D., La normalisation comptable internationale, un outil d'aide au développement ?, Nancy, 25-27 mai 2004
- Bertrand T., Y aura-t-il bientôt des normes IFRS pour le PME ?
- Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, Conclusions concertées sur la comptabilité des petites et moyennes entreprises, Genève, 10-12 septembre 2001
- Hoarau C., Le passage aux normes IAS-IFRS : une révolution comptable ?
- IAS 2005 : impacts comptables et communications financières, Conférence-débat du 24 juin 2004
- IASB, Preliminary views on Accounting Standards for Small and Medium-sized Entities, Discussion paper, 2004
- Quinn L.R., Wilton N., Crise de confiance, CA Magazine, avril 2004
- Stettler A., Missonier-Piera F., L'établissement des comptes annuels de PME, L'expert-comptable suisse 12/03



CURRICULUM VITAE

Nom	LILIANA MALCIU
Date et lieu de naissance	le 31 octobre 1969, Ciocănești, Romania
Nationalité	roumaine
Adresse	Bucarest 16 Dorneasca, bl. P58, ap. 40, sector 5
Études	<ul style="list-style-type: none">- Académie d'Études Économiques, Bucarest, La Faculté de Comptabilité (1988 - 1993);- Université de Toulouse, France: documentation et formation pratique; (octobre 1994 – avril 1995)- Louvain la Neuve Université, Belgique: documentation et formation pratique (septembre – décembre 1997)- Reading Université, Le Royaume Unit: documentation et formation pratique (mai – juin 2000);- L'institut National de Techniques Économiques et Comptables, Paris, France: documentation et formation pratique (septembre – octobre 2001 et mars –avril 2002)
Activité professionnelle	<ul style="list-style-type: none">- depuis 2003, professeur universitaire à l'Académie d'Études Économiques – Département de Comptabilité, Bucarest;- 2001-2003, professeur assistant à l'Académie d'Études Économiques – Département de Comptabilité, Bucarest;- 1998-2001, lecteur à l'Académie d'Études Économiques – Département de Comptabilité, Bucarest;- 1993-1998, lecteur assistant à l'Académie d'Études Économiques – Département de Comptabilité, Bucarest;
Domaines favoris d'études et lecture	<ul style="list-style-type: none">- Comptabilité Financière- Les Systèmes Comparatifs de Comptabilité- Les Réglementations Comptables Internationales- Le Marché d'Informations Financières
Activités spéciales	Depuis 1999, je suis membre actif du Corps des Experts professionnelles Comptables et des Comptables agréées de Roumanie.

**Activité
Scientifique**

1998, Dre en Comptabilité, Académie d'Études
Économiques, Bucarest

Uns des plus importants documents scientifiques que j'ai publiés:

- La Comptabilité Approfondie, L'Editure Économique, Bucarest, 1996 (collaboration)
- Demande et l'Offre pour les Informations dans la Comptabilité, L'Editure Économique, Bucarest, 1998
- La Comptabilité Créative, L'Editure Économique, Bucarest, 1999
- La Comptabilité Approfondie, L'Editure Économique, Bucarest, 2000
- Les Politiques et les Options Comptables, L'Editure Économique, Bucarest, 2002 (collaboration)
- Les Bases de la Comptabilité: une Approche Européen et Internationale, L'Editure Économique, Bucarest, 2002 (collaboration)
- Guide pour la Compréhension et l'Application des Standards Internationaux de Comptabilité: Les Effets des Fluctuations des Cours des Devises Etrangeres, L'Editure CECCAR, Bucarest, 2003 (collaboration)
- Constatation, Évaluation et Estimation dans la Comptabilité Internationale, L'Editure CECCAR, Bucarest, 2004 (collaboration)
- Réglementation et pratique de consolidation des comptes, L'Editure CECCAR, Bucarest, 2004 (collaboration)
- Les défis de la comptabilité internationale à la frontière entre les milenaires, L'Editure Économique, Bucarest, 2004 (collaboration)
- Réforme après réforme: la comptabilité en Roumanie face à des nouvelles provocations, L'Editure Économique, Bucarest, 2005 (collaboration)
- Presque 50 articles et études

**Langues
Etrangeres**

- Français
- Anglais
- Espagnol